

## **Contribution UA FSU**

### **Elections 2014 dans l'Education : une ligne syndicale en question ?**

*Le résultat des élections professionnelles dans l'éducation nationale nous interpelle et nous interroge sur notre stratégie syndicale en tant que première fédération du MEN.*

L'analyse du « comment » le vote s'est déroulé (comment les électeurs ont voté ou non, en fonction de leur âge, genre, territoires, etc.) ne doit pas prévaloir sur celle du « pourquoi » les électeurs ont voté de cette façon ou pas voté d'ailleurs, c'est-à-dire, en fonction de quelles orientations syndicales. Et l'interrogation sur nos orientations syndicales ne peut pas mettre en cause des points de méthode, sur la communication essentiellement (même si c'est essentiel), au détriment de la critique du fond, en terme de stratégie et de ligne syndicale, en terme d'orientation globale de notre syndicalisme.

En plus du contexte général, 2 réformes ont pesé lourd, dans l'Education, en défaveur de la FSU : celle des rythmes scolaires dans le 1<sup>er</sup> degré et celle des décrets de 1950 dans le 2<sup>nd</sup>. On pourrait y ajouter celle du nouveau socle commun, et plus en amont les approches par compétences, vraisemblablement très diversement perçues par les collègues, souvent avec distance sinon réticence ou rejet.

Le texte proposé par le secrétariat national évoque des « discussions » voire des « négociations » (dont les sujets sont tus, ce qui n'est peut-être pas le meilleur signe à donner si l'on veut tout analyser, sans tabous), « que nous aurions mal géré », créant une « situation d'incompréhension parmi nos collègues ». A propos des rythmes et des décrets de 50, il semble évident d'une part, que ces sujets étaient complexes et « à risques », d'autre part, que les communications des SN concernés, au moment crucial de l'ouverture des discussions, n'ont pas été assez claires voire ont donné l'impression d'une forme de soutien au ministère. Nos syndicats ont été, sur ces sujets, mis en demeure de soutenir des mouvements, qui se sont développés par l'extérieur (mobilisations sur la question des rythmes, classes préparatoires sur les décrets), et ils n'ont proposé aucune stratégie crédible d'actions dans ces domaines.

Cela dit, au-delà de la communication et des questions, relevant des SN, que les contenus de ces réformes ont soulevé, il faut aborder de front et de façon totalement collective, c'est-à-dire au niveau fédéral, le problème qu'elles soulèvent en terme de définition de notre syndicalisme et en terme de perception que s'en font les agents.

La FSU se revendique d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, mais qui inclut rapport de force, proposition et négociation, qui s'appuie sur des SN ayant en même temps une pratique forte d'un syndicalisme « de service », efficace autant qu'il est possible dans les instances officielles, etc. Ce type de syndicalisme est un défi permanent.

Assembler au même niveau, un syndicalisme de service, « guichet social » et un syndicalisme de lutte, de mouvement, c'est réunir 2 idéaux-types du syndicalisme, qui n'ont jamais pu être vraiment conciliés dans l'histoire. Pourtant, le syndicalisme d'aujourd'hui et de demain, est sans doute condamné à réussir cette conciliation. Articuler recherche du rapport de force et négociation (avec donc une recherche de compromis), objectif de transformation sociale et réformisme pratique, est à la fois, presque par nature, inévitable et contradictoire. La synthèse de ces contradictions ne peut certes se faire de façon parfaitement pondérée, par un équilibre défini et définitif. Mais il doit en ressortir une direction, une ligne identifiable et perceptible pour les agents.

Les SN et la FSU ont-ils réussi à incarner, en pratique, le syndicalisme de lutte et de transformation sociale, au minimum un syndicalisme combatif, auquel ils se réfèrent ?

Revenons aux sujets liés au contexte des élections (rythmes et ORS, voire socle commun) : comment peut-on interpréter la ligne suivie de fait par les SN de la FSU, de façon répétée ?

Les SN et la FSU n'ont-ils pas porté, même provisoirement, un syndicalisme qui aborde en positif les discussions officielles, y compris en reprenant des éléments de vocabulaire du ministère (comme la « refondation de l'Ecole », la « priorité » au 1<sup>er</sup> degré, qui de fait oppose premier et second degrés, alors qu'une reconstruction de l'édifice éducatif doit se faire par le toit et murs en même temps...), avant d'en négocier les termes et sans chercher à trouver des éléments de rapport de force ? En espérant sans doute que face à un ministère plus progressiste, des choses pourraient être gagnées.

De là à passer pour un syndicalisme de l'entre deux, du ni-ni (ni pour, ni contre), un syndicalisme qui s'abstient sur tout lors des votes en CTM, qui en rabat sur ses revendications pour mieux négocier, moins combatif quand la gauche est au pouvoir, ce qui est le contraire de ce que nous prétendons représenter... il n'y a qu'un pas, que beaucoup d'électeurs ont dû franchir.

Nous aurions ainsi rompu la recherche de synthèse entre les termes de notre syndicalisme, pour faire primer la négociation sur l'affirmation de nos positions et sur l'implication directe des personnels.

Il ne s'agit pas ici de céder à la théorie d'une demande de radicalité, de nier la nécessité de s'adapter aux difficultés de mobilisation à un haut niveau que nous connaissons, depuis 2010 au moins. Mais s'adapter aurait-il conduit à réorienter, sans le dire, notre syndicalisme ?

Il ne s'agit pas non plus de prétendre qu'un syndicalisme se limitant au témoignage contestataire (CGT Educ' ou SUD) ou qu'un autre, mêlant statu quo et protestation (type FO), sans solliciter beaucoup l'action par ailleurs, seraient des voix à suivre. Mais la dimension de contestation et de protestation peut-elle être évacuée d'un syndicalisme de lutte ? N'avons-nous pas négligé, au sein de la FSU, cette dimension ? Les agents se sont-ils sentis assez défendus, en tant que corps professionnels, par la FSU et ses SN ?

Des formes de mobilisation des collègues, même modestes (comme les pétitions dans le 2nd degré, contre le nouveau calendrier de rentrée scolaire) et des prises de positions plus prompts et moins ambiguës, auraient peut-être permis de réaffirmer une direction, une ligne indépendante, voire en même temps de manifester une empathie envers les personnels, qu'ils semblent parfois attendre.

Nous voudrions dire ici, finalement, que la FSU et ses SN, en cherchant à s'adapter aux difficultés de mobilisation et en privilégiant la négociation, n'ont pas assez affirmé leurs positions propres, y compris avec l'aspect contestataire et protestataire que la masse des agents pouvait attendre d'eux : même si la majorité d'entre eux était difficile à mobiliser, les mécontentements n'en étaient pas moins généralisés et grands. La FSU est apparue, trop souvent, comme une organisation sans positionnement a priori, liée aux discussions voulues et encadrées par les politiques ministérielles.

Beaucoup d'entre nous pensent que des actions (notamment des grèves) minoritaires décrédibilisent le syndicalisme. Nous avons tous, sans doute, pensé qu'il fallait, pour crédibiliser notre action, mettre en avant des progrès, même limités, que les SN avaient pu obtenir par la négociation.

Mais imagine-t-on que des agents n'auraient pas voté pour la FSU, parce qu'elle aurait trop appelé à la grève (3 fois de 2012 à 2014 au niveau national) ? Les électeurs qui se sont détournés de la FSU, ou ne se sont pas mobilisés pour elle, nous auraient-ils reproché d'avoir des positions trop critiques, alors que l'actuel gouvernement souffre d'un rejet généralisé ? N'est-ce pas, au contraire, la tentation de valoriser, de façon exagérée, des avancées limitées et nos capacités de négociations, qui nous décrédibilisent aux yeux des agents, dont les conditions de travail et de rémunération ne s'améliorent pas voire se détériorent ?

Alain Barlatier sd fsu13– Sylvain Bartet sd fsu84